



Capitale de la Vicomté

Le Journal de Turenne

Novembre 1995 - N° 1



19500 TURENNE

EDITORIAL

Les élections municipales sont l'occasion d'un débat où propositions, suggestions, mais aussi critiques concernant la vie du village peuvent se manifester.

Pourquoi une fois tous les 6 ans, ferait-on l'impasse sur ce débat qui peut faire germer des idées et des projets, à la seule condition de ne pas porter atteinte aux personnes ?

Mais tout projet doit être porté et animé par des hommes. L'équipe municipale largement renouvelée issue de ce scrutin en a la charge pendant 6 ans. Il lui appartient de prendre en considération les aspirations des Turennois, d'améliorer ce qui doit l'être et de concrétiser les projets nécessaires dans les limites budgétaires possibles.

L'équipe municipale est en place et travaille. Pour approfondir son action, plusieurs commissions ont été constituées (détail dans les pages suivantes) Parmi celles-ci, la commission "Communication-Tourisme" est plus particulièrement en charge de répondre au besoin d'information, bien légitime, de la part de tous.

Pour ce faire, cette Commission, constituée en comité rédactionnel, a en charge l'organisation, l'animation, mais aussi la responsabilité des informations qui seront publiées dans le journal.

Elle souhaite que ce celui-ci réponde à plusieurs aspirations :

- **FRÉQUENCE :**

L'objectif est une parution tous les 3 ou 4 mois afin de "coller" au plus près à l'événement mais aussi, et surtout, de les porter à votre connaissance le plus rapidement possible.

.../...

LE MOT DU MAIRE

Si vous le permettez, Chers Amis, je vais vous livrer quelques réflexions que m'inspirent quatre mois d'expérience du métier de maire, car il s'agit bien d'un métier, comme je vais tenter de vous l'expliquer.

Tout d'abord, l'Etat Français et sa toute puissante administration ont, sous couvert de décentralisation, transféré aux collectivités locales -et donc en tout dernier lieu, la commune- une large partie de leurs responsabilités. Ceci, dans un cadre législatif et réglementaire d'une complication invraisemblable où il est difficile parfois de déceler la moindre once de bon sens. Le maire est devenu de ce fait une sorte de fonctionnaire au rabais qui doit, tant bien que mal, jongler avec les textes. La seule vraie particularité du maire, à la différence de beaucoup de serviteurs de l'Etat, est que sa responsabilité est entière et totale. Songez, chers amis, que si je me mets à appliquer les textes à la lettre, je peux, par exemple, faire fermer demain, au nom de la sécurité ou de la salubrité, l'Ecole, l'Eglise et sans doute deux ou trois établissements de Turenne accueillant du public. Il en va de ma responsabilité civile et pénale... Qui peut en dire autant ? (rassurez-vous, je ne le ferai pas..., même si l'expression "être couvert" est sans doute celle que j'ai entendu le plus souvent depuis quatre mois).

Le second aspect de la fonction du maire, et à l'évidence un des plus importants, est dans les relations avec l'extérieur. Tout ce travail qui se fait en dehors de la commune, au niveau des syndicats intercommunaux, du département..., représente une charge importante, les réunions sont nombreuses, souvent longues car beaucoup ont du mal à aller à l'essentiel, parfois inutiles, mais cela, on ne le sait qu'après. Mais il faut être là, à la source de l'information, et surtout montrer que l'on existe.

.../...

● **OUVERTURE :**

Les décisions de l'équipe municipale doivent figurer en bonne place dans ce journal, mais la vie associative à Turenne est riche et nous souhaitons que chaque association puisse également s'y exprimer.

● **APPROFONDISSEMENT :**

Certains sujets, pourtant importants, ne sont souvent qu'effleurés dans les conversations. Le risque de déformation et de désinformation peut prendre des proportions considérables. L'idée est de proposer une page à thème où un sujet sera traité en profondeur (syndicats intercommunaux, impôts locaux, etc ...).

Les objectifs sont clairement posés, mais nous avons bien conscience que le plus dur reste à faire. Nous nous y emploierons et nous comptons aussi sur vos idées, vos suggestions et vos critiques pour améliorer et enrichir ce "Journal de Turenne".

La Commission Communication

LE MOT DU MAIRE (suite)

Le troisième volet de la fonction consiste à réfléchir avec les autres élus à ce qui est bien pour la collectivité, à ce qu'il convient de faire ou à ce qu'il convient d'éviter. Bref, à prévoir et à gérer. C'est l'aspect incontestablement le plus exaltant. Et je dois dire que j'ai là beaucoup de chance car nous avons entrepris avec le Conseil Municipal un travail de réflexion pour la conduite de nos actions dans les années à venir. La chance est que ce travail est mené dans un large consensus, avec la collaboration de tous. Nous en reparlerons plus tard en détail. Dans un premier temps, nous avons géré le budget (un bon budget) laissé par nos prédécesseurs. C'est en 1996, lors du prochain budget, que nous imprimerons, du moins je l'espère, notre propre marque. Les contraintes sont malheureusement énormes : notre commune est, comme chacun d'entre vous, soumise à la ponction fiscale de l'Etat (paiement de la T.V.A., risque de diminution des dotations et subventions). Et, comme pour vous, cette ponction sera sévère dans les années à venir. Nous ne voulons pas en rajouter en augmentant les impôts locaux. Il nous faudra faire des choix, donc de impasses, donc des mécontents... Nous essayerons d'avoir de la jugeote et de l'imagination.

Le dernier volet, et c'est celui que vous connaissez le mieux, consiste dans la relation avec chacun d'entre vous. Or, c'est sans doute la première fois à Turenne qu'autant de conseillers, comme moi-même, sont tenus par une activité professionnelle (activité prenante pour beaucoup tant il est vrai que gagner sa vie est devenu particulièrement dur). Cela nous a conduits à répartir les rôles. Au niveau de la municipalité tout d'abord, Pierre Tronche a pris la responsabilité de l'ensemble des travaux. C'est une énorme tâche, sans doute la plus consommatrice de temps, d'autant plus que c'est un domaine sensible où il convient de gérer les priorités. Il est aidé en cela par la commission des travaux où les bonnes volontés et les compétences sont nombreuses.

Brigitte Castanet, quant à elle, a la charge des problèmes scolaires et sociaux. L'école de Turenne est une priorité. Notre devoir est d'assurer à nos enfants l'environnement le meilleur possible à leur éducation et leur développement. Maurice Parlange est naturellement le responsable des questions liées à l'agriculture. N'oublions pas que notre commune est avant tout une commune rurale et que la vitalité de son agriculture conditionne aujourd'hui son bien-être. Michel Ragueneau a sous sa responsabilité le vaste domaine qu'est la vie communale : vie associative, loisirs,... Ajoutons à cela les diverses commissions : toutes ont déjà beaucoup réfléchi dans les domaines qui sont les leurs. Souvent, elles se font aider par des personnes extérieures au Conseil, mais compétentes et motivées. C'est tout leur travail préalable qui alimentera la Conseil. Tous ces responsables, chacun dans leur domaine, sont à votre disposition. Les divers avis seront écoutés.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire mais le comité de rédaction a limité mon espace. Il a bien fait. Enfin, pour ceux qui me connaissent moins, sachez que je fais mon métier avec passion et enthousiasme. J'ai pour règle de ne jamais m'ennuyer dans mon travail. Je compte sur vous pour qu'il en soit également ainsi dans mon nouveau métier de maire.

Amicalement à tous.

Alain SOULARUE

LA DÉMOGRAPHIE

du 1er Décembre 1994 au 31 Octobre 1995

NAISSANCES

- | | |
|----------------------|---|
| - Priscillia VALETTE | née le 18 Avril 1995 à Brive "Turenne Gare" |
| - Arthur ANGLES | né le 30 Juillet à Brive "Gernes" |
| - Désirée MELLAC | né le 21 Août 1995 à Brive "Le Bourg" |

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée, le 10 Septembre dernier, de deux jeunes Turennois, Marianne et Thomas au foyer de Monsieur et Madame COURBIN (village de la Gironie).

MARIAGES

- | | |
|--|--------------------|
| - Hugues FRITSCH et Catherine CUNY-DUVERGE | le 25 Février 1995 |
| - Bernard CROZAT et Michèle BAUDIN | le 27 Mai 1995 |
| - Jean-Marie POUPLIER et Annick BEAUDET | le 15 Juillet 1995 |
| - Sylvain POIGNET et Carole MONNONS | le 28 Octobre 1995 |

DÉCÈS

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| - Marie-Julia CHAPOU, veuve ROUSSEL | décédée à Brive, le 24 Mars 1995 |
| - Emile CHAZAL | décédé à Brive, le 31 Mars 1995 |
| - Marie- Angèle MICHAUDEL, veuve GARY | décédée à Turenne, le 13 Avril 1995 |
| - Jean-Paul GUARY | décédée à Perpignan, le 8 Mai 1995 |
| - Jean-Marie CERTE | décédé à Turenne, le 11 Mai 1995 |
| - Marcel CONCHE | décédé à Brive, le 1er Juin 1995 |
| - Adèle CLUZAN, veuve GRAMONT | décédée à Turenne, le 18 Juin 1995 |
| - Baptiste LAPEYRIE | décédé à Brive, le 4 Juillet 1995 |
| - Léontine IMBIER, veuve Hug | décédée à Uzerche, le 9 Juillet 1995 |
| - Clotilde JARRIGE, veuve LEYMARIE | décédée à Turenne le 17 Août 1995 |
| - Roger ARLEBOIS | décédé à Limoges, le 29 Août 1995 |
| - Louise-Renée COGNAC, veuve FAURIE | décédée à Vigeois le 30 Août 1995 |
| - Clotilde LEYMARIE | décédée à Brive le 9 Septembre 1995 |
| - Jacques LAVERNE | décédé à Brive le 27 Septembre 1995 |

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| - Amicale des Parents d'Elèves : | Mme Catherine BELLANGER |
| - Amis de Turenne : | Mme Chantal AZNAR |
| - ERIC (école de Rugby) : | M. Jean-Bernard CAUSSE |
| - Amicale du Rugby : | M. Alain MAILLARD |
| - Société de Chasse : | M. Jean-Marie POIGNET |
| - Société de Chasse de "Gernes" : | M. Pierre DELON |
| - Foire du Jeudi de la Passion : | M. Maurice PARLANGE |
| - Foire aux Chèvres : | Mme Catherine DELGOULET |
| - Club "Les Viscomtins" : | M. Roger JUILLE |
| - La F.N.A.C.A. : | M. Georges COURDURIE |
| - Pétanque Turennoise : | M. Jacques VALLON |
| - Syndicat d'Initiative : | En cours de nomination |
| - Comité des Fêtes : | En sommeil |
| - Foyer Rural : | Mlle Sandrine POIGNET |
| - Foyer Communautaire : | Mme Andrée ANTIGNAC |

LA VIE DES ASSOCIATIONS

SYNDICAT D'INITIATIVE

La saison touristique qui a débuté au Syndicat d'Initiative le 15 Juin pour se terminer le 31 Août s'est faite remarquer cette année par une météo particulièrement favorable, avec une fréquentation légèrement supérieure à 1994. Le Syndicat d'Initiative étant la vitrine de notre village, nous nous sommes particulièrement attachés cette année au fleurissement extérieur ainsi qu'au décor de notre bureau, par son exposition de photos, et de produits locaux, tels que ceux de Madame Delgoulet, bien connue par sa fabrication artisanale de produits de noix.

Le concours de peinture "Si Turenne m'était peint", le 16 Juillet 1995 s'est déroulé avec autant de succès que l'année passée, tant par le nombre de participants que l'animation créée pendant toute cette journée. Le pot d'amitié a montré l'intérêt que les Turennois portent à cette journée. La journée découverte du 20 Juillet, organisée en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Brive, nous a permis de nouveau de découvrir les exploitations de Messieurs Chastaing, Contreras et Estivie.

Souhaitons que des journées similaires puissent se reproduire, et pourquoi par, hors saison, afin de connaître un peu plus le travail de chacun.

Pour terminer, je vous engage à lire le dernier numéro (Septembre/Octobre) de la revue "Détours en France" où 3 pages sont consacrées à Turenne. Enfin ! un article consacré à notre patrimoine et développement touristique sans polémique ni engagement politique.

La Présidente,
Annie Ostrowsky

LES AMIS DE TURENNE

Le Dimanche 28 Août, lors de l'assemblée générale annuelle, notre association a renouvelé en partie son bureau. La nouvelle équipe aura à coeur de continuer la noble tâche entreprise depuis 1973 : promouvoir notre cité historique.

Nous avons une pensée particulière pour le Général CROUSILLAC et son épouse, momentanément loin de Turenne.

Nous ne manquerons pas de continuer notre travail en étroite collaboration avec l'équipe précédente qui a accompli un travail remarquable, tant sur le plan historique que culturel.

Nous souhaitons également mener nos actions en harmonie avec les autres associations de Turenne et surtout consolider le lien qui unit tous les Turennois, la passion pour un des plus beaux villages de France.

La Présidente,
Ch. AZNAR

L'AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE TURENNE

L'Amicale offre la possibilité aux enfants de trouver, dans leur village, des activités extra-scolaires favorisant leur créativité et leur épanouissement.

Nous reconduisons cette année deux ateliers qui ont fort bien fonctionné la saison passée : l'Eveil à l'anglais et l'Animation sur thèmes musicaux. Parallèlement, nous développons l'idée des "journées découvertes" sur des thèmes variés : visite d'un moulin à huile de noix, d'une distillerie, découverte de Turenne, spectacles de théâtre clownesques et de marionnettes.

Pour toute information, nous contacter au 55.85.98.84.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le coût des transports scolaires est réparti entre la commune et les familles à hauteur de 50 % chacun (pour le primaire, la commune prend 53,6 % à sa charge).

L'augmentation de ce coût, fixée par le Conseil Général, pour l'année 1995-1996 est de 2,4 % en moyenne, soit 256 francs par trimestre et par enfant.

Le Conseil Municipal a décidé de prendre à la charge de la commune la totalité de cette augmentation, soit 6,00 F par trimestre et par enfant.

STATION D'ÉPURATION DE TURENNE GARE

Le précédent Conseil Municipal avait arrêté le principe de la construction d'une station d'épuration attenante mais indépendante de la station d'épuration de l'usine AUTOSIL.

Notre Conseil a ajourné une première fois la décision pour rechercher des compléments d'information qu'il a demandés à la Commission des Travaux.

Cette dernière a examiné par le détail, avec la D.D.A.F.* qui en est le maître d'oeuvre, l'ensemble du dossier technique. Au vu de ses conclusions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la réalisation du projet.

Il a également voté à l'unanimité le budget nécessaire présenté par le Maire :

- Coût prévisionnel des travaux (TTC)	481.000,00 F
- Subventions	290.400,00 F
- Récupération T.V.A.	75.435,00 F
- Autofinancement (part de la commune)	
soit 24 % du coût total	115.165,00 F

Les travaux qui ont été confiés à la société COLAS débuteront courant Novembre.

En complément, le collecteur de la gare de Turenne a été totalement nettoyé et débouché.

CANTINE SCOLAIRE

A compter du 1^{er} Janvier 1996, le coût des repas passera de 11,50 F à 11,80 F pour les enfants et de 16,00 F à 16,40 F pour les adultes.

Le coût de la garderie reste inchangé, il s'élève à 8,00 F par jour et par enfant.

Nous tenons à remercier les parents d'élèves pour leur active et sympathique participation à la rénovation de la classe maternelle.

(*) Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Dans la continuité des années précédentes (l'année déjà étant bien avancée), le Conseil Municipal a décidé de confier les travaux de fauchage à l'entreprise JALADI.

Pour 1996, un appel d'offres sera réalisé auprès de plusieurs entreprises.

Notons au passage la contribution essentielle qu'ont apportée les pensionnaires de Boulou les Roses à l'entretien du bourg pendant l'été. Qu'ils en soient remerciés.

AMENAGEMENT ET URBANISME DE LA COMMUNE

Après avoir demandé à chaque commission de faire le point sur le travail qu'elle ont effectué, le Maire soumet un document préparé par J. Levard. Ce travail préparatoire sert de trame à une réflexion sur l'aménagement de la commune et du bourg. Le chantier est vaste... et le Conseil Municipal unanime a considéré qu'un **schéma directeur ou plan d'ensemble** aussi complet que possible devait être établi préalablement à toute opération d'importance.

L'objectif est de définir des orientations claires, d'établir une véritable programmation à long terme des travaux à réaliser en prenant en compte toutes les composantes de l'aménagement du bourg en particulier (stationnement, circulation, information, assainissement, réseaux divers, etc...).

Il s'agit là d'une étude complète qui devra être faite également appel à des professionnels extérieurs.

Ainsi, muni d'un projet global, le Conseil Municipal pourra mettre en oeuvre son plan d'action et ses priorités afin de :

- conduire des réalisations cohérentes sur plusieurs années,
- rechercher les financements adaptés à ses projets auprès de toutes les instances sans exception pour ne pas alourdir la fiscalité locale.

Vous comprendrez que ce travail lourd, mais indispensable, nécessite quelques mois de préparation. Il sera largement diffusé afin que tout un chacun puisse en mesurer la portée.

MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES

- Pétanque Turennoise : **Concours de belote**, le 27 Janvier 1996
à la salle polyvalente
- Comité de la Foire aux Chèvres : **Concours de belote**, le 18
Novembre 1995 à la salle polyvalente
- Ecole : **Poule aux gibiers** le 2 Décembre 1995 à la salle
polyvalente
- Société de Chasse de Turenne : organisera un **concours de
belote** courant Novembre : date non fixée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Alain SOULARUE

1er Adjoint : M. Pierre TRONCHE

2ème Adjoint : Mme Brigitte CASTANET

3e Adjoint : M. Maurice PARLANGE

4ème Adjoint : M. Michel RAGUENEAU

Conseillers Municipaux :

M. Jean-Paul CLERGEAU

M. Alain ESTIVIE

M. Jean-Pierre TRIVIER

M. Jacques CLAVAL

M. Christian ADENIS

M. Jacques ESTIVIE

M. Fernand MONTFORT

M. Michel GORSE

M. Yves GARY

M. Jacques LEVARD

LES COMMISSIONS

- Commission Architecture et Urbanisme :

MM. Levard, Claval, et Tronche

- Commission Communication et Tourisme :

MM. Gary, Ragueneau et Clergeau

Membres extérieurs au Conseil : MM. Crespel et Vallart (tourisme seulement)

- Commission "Autosil" :

MM. Adenis, Gorse et Ragueneau

Membres extérieurs au Conseil : Mme Chanat et M. Gosselin

- Commission Loisirs, Cadre de Vie et Vie Communale :

MM. Estivie J., Trivier, Parlange et Ragueneau

- Commission Aide Sociale :

Mme Castanet et M. Adenis

- Commission Scolaire :

Mme Castanet, MM. Adenis et Gorse

- Commission des Travaux, Equipement, Voirie :

MM. Tronche, Estivie A., Claval, Clergeau, Parlange, Montfort et Estivie J.

- Commission des Finances :

MM. Soularue, Tronche, Mme Castanet, MM. Gary et Levard

- Commission Révision des listes électorales :

MM. Soularue, Trivier et Monfort

**LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE
ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
DE LA RÉGION DE BRIVE**

Il est né en 1974 du regroupement de 84 communes à majorité rurales qui lui ont délégué leurs pouvoirs en matière de traitement des ordures ménagères. Jusque dans un passé récent, la ville de Brive possédait une usine de traitement dont elle avait confié l'exploitation à une société privée. Faute d'avoir un tonnage suffisant à traiter pour rentabiliser l'opération, Brive avait permis au SIRTOM d'y faire incinérer ses ordures, suivant un barème qui ne couvrait que les frais d'exploitation ; c'est ce coût très bas qui était répercuté aux communes.

Cette convention a pris fin au moment même où les normes concernant ces usines d'incinération et l'interdiction des décharges sauvages se sont renforcées. En outre, il a été mis au point un plan départemental d'élimination des ordures ménagères pour que toutes les communes puissent payer au même prix la tonne d'ordures incinérée, et fermer en même temps les décharges à fonctionnement illégal. Dans le cadre de ce plan, les différents syndicats de Corrèze se sont réunis dans un syndicat unique : le SYTTOM. Il a pour mission de répartir les volumes d'ordures entre deux sites de traitement qui sont Brive et Egletons, et de faire en sorte que ces sites soient les plus aux normes possibles (malheureusement, elles évoluent tous les mois). Pour Egletons, ce sera simple : l'usine est à construire ! pour Brive, elle existe et il faut la modifier tranche par tranche en n'interrompant pas son fonctionnement. Mise aux normes et construction (du même coût : 60 millions de francs) pourront recevoir des subventions du Département, de la Région et même de la C.E.E. Mais le financement du reste sera à la charge des communes.

Heureusement, pour sa part, le SIRTOM avait anticipé sur le coût de la mise aux normes de l'usine de Brive, en mettant de côté 20 F/tonne incinérée depuis 4 ans. Il a pu ainsi financer toutes les études préalables. Les travaux majeurs vont bientôt commencer. c'est pour cela que la tonne incinérée en 1993 coûtait : 178 F, en 1994 : 200 F, et qu'en 1995, elle coûte 245 F. Nous sommes encore bien au-dessous de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 500 à 600 F/tonne pour les villes qui viennent seulement de se doter de moyens modernes d'incinération. Il faut s'attendre à ce que ce prix augmente dans les années à venir pour amortir les emprunts qui financeront les travaux.

En ce qui concerne TURENNE, il est intéressant de savoir que les camions d'ordures tournent 164 heures par an pour ramasser 227 tonnes, ce qui indique que notre équipe de deux éboueurs manipule 1,400 tonne de sacs poubelle à l'heure : belle performance sportive ! Sur le plan du budget communal, cette dépense représente entre 5,8 et 6,2 % du budget de fonctionnement de manière stable depuis trois ans. Nos déchets représentent 0,37 % de ce qui est traité à Brive.

Soyons conscients du fait que nous avons derrière nous la période où l'on ne payait que la partie "fonctionnement" du traitement des ordures. Mais, grâce à une gestion prévisionnelle efficace du SIRTOM, nous ne payerons à terme, espérons-le, qu'un peu plus de la moitié de la moyenne nationale.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet, les deux représentants de la Commune au SIRTOM sont MM. Fernand MONTFORT et Jean-Paul CLERGEAU.